



FACE À L'INDÉCENCE LA COLÈRE GRONDE

Le 29 novembre 2024, le nouveau ministre de la fonction publique Guillaume Kasbarian, forcené de l'ultralibéralisme qui ne cache pas son admiration pour le *libertarien* Elon Musk et sa volonté de « démantèlement de la bureaucratie gouvernementale », a annoncé son nouveau plan pour la fonction publique. Après avoir saccagé le droit du logement en tant que député, le ministre fraîchement nommé a décidé de s'attaquer à la fonction publique.

Une offensive inouïe contre le service public

Le projet de Kasbarian est simple (reprenant certains éléments du projet Guérini gelé par la dissolution), les fonctionnaires coûtent cher, sabrons les fonctionnaires :

- Allongement du délai de carence (non-rémunération) de 1 à 3 jours ;
- Réduction de l'indemnisation des personnels en arrêt de travail à 90 % au lieu de 100 % actuellement ;
- Gel du point d'indice et suspension de la Garantie individuelle du pouvoir d'achat (GIPA) ;
- Rémunération au mérite ;
- Facilitation des licenciements.

Sommes-nous vraiment des feignasses ?

On ne cessera jamais de l'affirmer, il n'y a pas « d'absentéisme » des fonctionnaires, mais bien des « absences » et des arrêts maladie. Parler d'absentéisme, c'est l'expression d'un mépris de notre travail teinté de soupçon de fainéantise et d'une déconnexion des réalités de nos métiers. Le récent discours de Sarkozy sur les profs (notamment en maternelle) en est le reflet révoltant.

Nous sommes, en tant que fonctionnaires au service du public, la garantie de l'accessibilité de chacun et chacune aux droits élémentaires (soins, éducation, hygiène, droits sociaux, logement, énergie...). « Nous faisons partie des personnels essentiels » comme le gouvernement disait à l'époque du Covid. Or c'est sur notre dos qu'un autre gouvernement (ou le même) veut faire des économies.

Le service public d'éducation est délabré à grands coups de réformes (Chocs des savoirs, réformes du lycée pro, réforme du bac, loi Rilhac, autonomisation des universités), de *new public management* (bureaucratisation et transformation en tâches d'exécution de nos métiers, mutations ou temps partiels devenus quasi impossibles) et de pénurie de personnels, auxquelles s'ajoutent les 4 000 fermetures de postes maintenues par la nouvelle ministre de l'Éducation nationale Anne Genetet. Ces conditions dégradées, auxquelles participe la faiblesse des salaires, entraînent des démissions et la chute du nombre d'inscriptions aux concours de l'enseignement.

Des moyens pour le service public et l'Éducation nationale

Au Syndicat CNT des travailleurs et des travailleuses de l'éducation (CNT-STE), nous ne manquons pas d'idées pour améliorer le fonctionnement du service public :

- Retrait de tous les jours de carence dans la fonction publique et indemnisation à 100 % des arrêts maladie ;
- Égalité salariale entre tous les travailleurs et toutes les travailleuses quelque soit le métier ;
- Réduction du temps de travail ;
- Retour de l'âge de départ à la retraite à 60 ans, sans décote et avec 37,5 annuités ;
- Titularisation sans condition de toutes les contractuel·les ;
- Dégel du point d'indice et hausse des salaires indexée sur l'inflation ;
- Retrait des dernières réformes engagées dans le secteur de l'éducation ;
- Embauche de personnels ;
- Création d'un statut protecteur pour les AED et les AESH ;
- Financement des universités publiques pour permettre le dégel des postes et le recrutement de personnels administratifs et enseignants ;
- Rejet de la militarisation de la jeunesse et retrait total du Service national universel (SNU).

Tous et toutes en grève à partir du 5 décembre

Casser le service public, détruire les droits sociaux, c'est condamner à la misère et la débrouille individuelle la majorité de la population. Face à une telle offensive libérale, seule la lutte collective, forte et déterminée, peut permettre de se réapproprier le service public d'éducation. C'est pourquoi la CNT-STE appelle tous les personnels de l'éducation à se mettre en grève, à participer aux assemblées générales et aux manifestations pour déployer une grève reconductible, à partir du 5 décembre et ce jusqu'au retrait de la réforme de la fonction publique.

**Rendez-vous jeudi 5 décembre
à 10h à la Bourse du Travail,
en AG de grève afin de
s'organiser pour gagner**

D'autres informations, en écrivant à zdc@cnt-f.org